



## RIGHTS & DEMOCRACY FOCUS

A bi-monthly human rights and democracy news round-up of the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa  
NO. 43 of 29 September 2010

### 2010 MDG Summit Outcome UN Secretary-General secures more than \$40 billion for women's and children's health



© UN Photo

New York, 22/09/2010 — The United Nations Summit on the Millennium Development Goals (MDGs) concluded on 22 September with the adoption of a global action plan to achieve the eight anti-poverty goals by their 2015 target date and the announcement of major new commitments for women's and children's health and other initiatives against poverty, hunger and disease.

The outcome document of the three-day Summit – *Keeping the Promise: United to Achieve the Millennium Development Goals* – reaffirms world leaders' commitment to the MDGs and sets out a concrete action agenda for achieving the Goals by 2015.

Based on examples of success and lessons learned over the last ten years, the document spells out specific steps to be taken by all stakeholders to accelerate progress on each of the eight Goals. It also affirms that, despite setbacks due to the economic and financial crises, remarkable progress has been made on fighting poverty, increasing school enrolment and improving health in many countries, and the Goals remain achievable. Details are available at [www.un.org/en/mdg/summit2010](http://www.un.org/en/mdg/summit2010)

#### Economic, Social and Cultural Rights

#### Food Commodities Speculation and Food Price Crises

#### Regulation to reduce the risks of price volatility

« As a result of the increases in prices of basic food commodities and oil in 2007-2008, the number of people in extreme poverty rose by 130 to 150 million, according to an estimate of the World Bank. At least 40 million people around the world were driven into hunger and deprivation as a result of the 2008 food price crisis, raising the total number of people living in hunger to 963 million in 2008. As is nearly always the case, the brunt of the food price spike was borne by people in the Low Income Food Deficit Countries (LIFDCs), or the poorest developing countries ». (See the latest report of the UN Special Rapporteur on the right to food on [http://www.srfood.org/images/stories/pdf/therdocuments/20102309\\_briefing\\_note\\_02\\_en\\_ok.pdf](http://www.srfood.org/images/stories/pdf/therdocuments/20102309_briefing_note_02_en_ok.pdf)).

#### More on MDGs

**Human rights central to achieving MDGs, UN human rights chief told world leaders (Page 4)**

#### Démocratie

**Les parlements d'Afrique centrale réaffirment leur attachement aux principes de la démocratie (Page 2)**

Adresse :  
Avenue Rosa Parks  
Quartier Golf Ntougou,  
Yaoundé — Cameroun

Tel: +237 22 21 24 74  
Fax: +237 22 21 24 75  
BP: 836 Yaoundé — Cameroun  
E-mail: [caro@ohchr.org](mailto:caro@ohchr.org)  
Website: [www.cnudhd.org](http://www.cnudhd.org)



## Démocratie

### GABON

## Les parlements d'Afrique centrale réaffirment leur attachement aux principes de la démocratie

« Il ne fait pas de doute que la gouvernance démocratique est un idéal que partagent et auquel aspirent les peuples du monde entier. La démocratie est un objectif en soi, et c'est aussi un moyen indispensable de parvenir au développement pour l'humanité tout entière. »

*M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de Nations Unies  
Journée internationale de la démocratie 2010*



© Photo UIP

*Une session parlementaire*

Libreville 17/09/2010 — La Journée internationale de la démocratie est célébrée, depuis 2008, chaque 15 septembre. Cette journée a donné l'opportunité de célébrer la démocratie et de ne pas perdre de vue qu'il est tout aussi urgent aujourd'hui que par le passé de promouvoir la démocratie et de la protéger.

Pour l'édition 2010 de la Journée internationale de la démocratie, le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale en collaboration avec le Sénat et l'Assemblée nationale de la République gabonaise ainsi que le Réseau des Parlementaires d'Afrique Centrale (REPAC), a organisé une série d'activités à Libreville au Gabon, du 15 au 17 septembre 2010.

La première activité a essentiellement consisté en une cérémonie protocolaire suivie d'une table ronde sur le thème : « **le rôle des parlements dans la promotion de la démocratie : perspectives en Afrique Centrale** ». La cérémonie protocolaire était présidée par Madame Rose-Francine Rogombé, présidente du Sénat. Près de 200 personnes y ont pris part parmi lesquels le Premier Ministre, des membres du gouvernement, des parlementaires, des représentants du corps diplomatique et de la société civile ainsi que des journalistes. La table ronde, deuxième activité au programme, a permis aux panélistes et participants de reconnaître l'existence de nombreuses pesanteurs qui entravent la mise en pratique des principes de démocratie malgré leur consécration dans de nombreuses constitutions d'Afrique centrale.

La deuxième activité a consisté en la tenue d'un séminaire de sensibilisation de trois jours à l'intention de parlementaires d'Afrique centrale sur les droits de l'homme et les processus électoraux. Le séminaire a démarré dans l'après-midi du 15 septembre et s'est achevé le 17 septembre 2010.

On observe malheureusement, très souvent, le phénomène de contestations violentes des résultats de différents scrutins dans la sous-région d'Afrique centrale. Cette situation pose la question de la gestion des processus électoraux, de la place des différents acteurs dans ce processus et du respect des droits de l'homme avant, pendant et après les différentes échéances électorales. Comme l'a déclaré Maarit Kohonen Sheriff, Représentante Régionale du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme en Afrique « *La nécessité d'assurer que les élec-*

*tions se préparent et se déroulent réellement dans un contexte apaisé et dans une approche de respect des droits de l'homme s'impose à nous comme un impératif, si nous voulons pérenniser dans nos Etats, la paix, gage de stabilité et de développement économique et social* ».

Ce séminaire a connu la participation d'une trentaine de parlementaires de sept pays d'Afrique Centrale (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, République Centrafricaine, République démocratique du Congo et Tchad). Elle visait à renforcer les capacités des institutions démocratiques en Afrique Centrale afin que les processus électoraux et l'affirmation des droits de l'homme soient davantage soutenus par une dynamique d'engagement organisée sur le plan national. Le renforcement et la consolidation des valeurs et des institutions démocratiques locales peuvent permettre d'asseoir une démocratie durable dans la sous-région.

Le séminaire a donné l'opportunité d'établir un partenariat avec les parlements de la sous-région pour des activités futures dans le domaine des droits de l'homme. Les participants ont également reconnu avoir acquis de nouvelles connaissances concernant le rôle des parlementaires dans la promotion et la protection des droits de l'homme d'une manière générale y compris à travers la coopération avec les mécanismes internationaux des droits de l'homme tout comme leur rôle dans les processus électoraux. Plusieurs actions de suivi de ce séminaire ont été envisagées pour l'année 2011.

*Cnudhd*

### CAMEROUN

#### Une journée de réflexion à l'Assemblée nationale

Yaoundé 15/09/2010 — Pour la troisième année consécutive, le Cameroun a célébré, de concert avec tous les pays membres de l'Union interparlementaire (UIP), la Journée internationale de la démocratie. Pour marquer l'événement, une table-ronde réunissant des députés, acteurs institutionnels et membres de la société civile a été organisée le 15 septembre dans les locaux de l'Assemblée nationale autour du thème de la journée : « **Responsabilité politique : renforcement des liens entre parlementaires et citoyens** ».

La cérémonie d'ouverture de ce débat qui s'est déroulée au centre de l'administration parlementaire était présidée par le premier vice-président de l'Assemblée nationale, Hilarion Etong, qui n'a pas manqué de souligner l'importance du thème de la célébration qui, selon lui, touche à l'essence même de la notion de représentativité. « Ce thème est une déclinaison de la notion de mandat parlementaire et la responsabilité politique qu'elle implique. Il s'agit donc de réfléchir sur la nature de ce lien souvent surchargé de considérations diverses. Ce thème invite aussi à voir dans quelle mesure bonifier la qualité d'écoute de la représentativité ».

Le choix du 15 septembre comme « Journée internationale de la démocratie » par l'Organisation des Nations Unies correspond à l'adoption par l'Union interparlementaire, en septembre 1997, de la Déclaration universelle sur la démocratie. Cette Déclaration pose les principes de la démocratie et définit les éléments et les fonctions d'un gouvernement démocratique.

*Cnudhd avec les éléments de Cameroon Tribune*



# Lutte contre l'impunité

## Liberté d'expression

Le 17 avril 1998, lors de sa 51<sup>ème</sup> session, l'ancienne Commission des droits de l'homme a adopté la résolution 1998/42 portant sur le droit à la liberté d'opinion et d'expression. Tenant compte des dispositions prévues dans la Déclaration universelle des droits de l'homme notamment en son article 19 qui affirme le droit de chacun de ne pas être inquiété pour ses opinions, ainsi que le droit à la liberté d'expression, qui comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée, ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix, la Commission s'est déclaré préoccupée de constater qu'un nombre considérable de personnes sont emprisonnées, ou sont victimes de mesures de détention de longue durée et d'exécutions extrajudiciaires, de persécution et d'intimidation, notamment par un recours abusif aux dispositions législatives concernant la diffamation, ainsi que de menaces et d'actes de violence et de discrimination, pour avoir exercé le droit à la liberté d'opinion et d'expression. Elle était également par le nombre de cas dans lesquels les violations visées au ci-haut sont facilitées et aggravées par plusieurs facteurs tels que l'abus des états d'exception, l'exercice des attributions propres aux états d'exception sans proclamation formelle et une définition trop vague des atteintes à la sécurité de l'Etat.

Face à ce constat, la commission a engagé tous les Etats à respecter et défendre les droits de toutes les personnes qui exercent le droit à la liberté d'opinion et d'expression et aussi à veiller à ce que les personnes qui cherchent à exercer ces droits et libertés ne subissent aucune discrimination, en particulier dans des secteurs tels que l'emploi, le logement et les services sociaux et, à cet égard, à accorder une attention particulière à la situation des femmes. 12 ans plus tard, la situation de la liberté d'opinion et d'expression dans la sous-région Afrique centrale s'est-elle améliorée ? Lire les articles ci-dessous.

### République Démocratique du Congo Le gouvernement appelé à améliorer la liberté de la presse

Yaoundé 15/09/2010 - Vingt-neuf organisations membres de l'IFEX (International Freedom of Expression Exchange), une plateforme regroupant les organisations de défense de la liberté de la presse à travers le monde, ont apporté leur soutien, le 14 septembre 2010, à la lettre ouverte qu'avaient adressée Reporters sans frontières et Journaliste en danger, organisations partenaires en République Démocratique du Congo, au président Joseph Kabila, le 30 août dernier.

La lettre au Président Joseph Kabila demandait, entre autres, la libération de Jullson Eninga, directeur de publication du quotidien *Le Journal*, alors incarcéré pendant cinq mois pour "trahison". Le journaliste a été acquitté le 6 septembre, puis remis en liberté le lendemain.

Préoccupées par "la détérioration persistante du climat de travail pour les journalistes et la réduction progressive des espaces de liberté d'expression en République Démocratique du Congo" à quelques mois des prochaines échéances électorales, les trente et une organisations demandent au chef de l'Etat congolais d'améliorer la situation de la liberté de la presse dans le pays notamment à travers l'application d'un moratoire sur les emprisonnements des journalistes pour les délits de diffamation et d'offense aux autorités.

En effet, dans la perspective de l'élection présidentielle de 2011, l'opportunité devrait être donnée aux professionnels de l'information de jouer leur rôle de quatrième pouvoir pour juguler la corruption et les tentatives potentielles de fraude électorale. En outre, la mise en place, dans les meilleurs délais, du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) est attendue. Cette instance indépendante sera chargée de réguler le fonctionnement des médias et permettre ainsi un accès équitable de tous les candidats aux médias publics. Le CSAC permettra également de lutter contre les dérapages et les risques de politisation à outrance des médias qui pourraient survenir au cours de l'année électorale.

En réaction à cette lettre, le Ministre de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Monsieur Lambert Mendé Omalanga, a fustigé les propos de Reporters sans frontières et Journaliste en Danger, dans un communiqué diffusé sur l'antenne de la Radio-Télévision Nationale Congolaise (RTNC), en estimant que "la liberté de la presse s'améliore en RDC". Les deux organisations ont répondu au ministre, le 15 septembre 2010, pour critiquer les arguments fallacieux qui lui servent de défense et réitérer leur inquiétude concernant les conditions de travail des journalistes en République Démocratique du Congo.

*Cnudhd avec les éléments de Reporters Sans Frontières*

### Cameroun On reparle de l'affaire Bibi Ngota

Yaoundé 15/09/2010 - Décédé en avril 2010 dans la prison centrale de Yaoundé (Kondengui) où il était en détention préventive, le Directeur de Publication de *Cameroon Express* Germain Cyril Ngota Ngota est, une fois de plus, à la une de l'actualité au Cameroun. Mardi 14 septembre 2010, le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Justice, Garde de Sceaux Monsieur Amadou Ali a donné un point de presse visant à dévoiler les conclusions de l'enquête judiciaire commandée par le Chef de l'Etat après la mort de Ngota Ngota.

#### Les faits

Bien qu'il confirme la mort « des suites d'infections opportunistes liées au VIH-SIDA dans un contexte où le système immunitaire était complètement effondré », le rapport présenté aux journalistes par Son Excellence Monsieur Amadou Ali confirme la crainte de la communauté internationale selon laquelle le journaliste aurait été détenu dans un état de santé préoccupant et dans des conditions sanitaires déplorables (il souffrait d'hypertension artérielle, de goutte et d'une hernie inguinale gauche). Les conclusions de l'enquête menée par la police judiciaire confirment également que c'était sur l'ordre de Monsieur Laurent Esso, Secrétaire général de la Présidence de la République, adressé au Délégué général à la sûreté nationale de l'époque Monsieur Emmanuel Edou, par voie de correspondance, le 5 février 2010, que Germain Cyrille Ngota Ngota, Serge Sabouang, Harris Mintya et Hervé Nko'o ont été interpellés, avec pour instruction d'entendre Harris Mintya « sur les faits de faux et usage de faux et de le déférer au parquet compétent ».

Concernant les allégations de torture pendant sa détention, le rapport indique « une absence de lésions de coups et blessures et une absence de lésions traumatiques de torture ni récentes ni anciennes », suite à l'autopsie réalisé sur le corps du défunt.

Selon les explications du Vice-Premier Ministre, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, l'enquête sur les circonstances de la mort de Bibi Ngota n'est pas encore bouclée, l'affaire qui est à l'origine de l'incarcération des autres co-accusés, va suivre son cours.

*Cnudhd avec les éléments du quotidien Mutations*



## MDG Summit 2010

### Human rights central to achieving MDGs, UN human rights chief told world leaders

**NEW YORK 20/09/2010** – As world leaders gathered in New York this week to decide how to accelerate progress to achieve the Millennium Development Goals (MDGs), they were reminded by the UN High Commissioner for Human Rights, Navi Pillay, that countries are more likely to achieve their goals by taking a human rights approach to their development commitments.

Many commitments world leaders have made in the past “regrettably remain only paper promises,” she said, adding that in order to ensure their pledges are translated into deeds, Governments need to adhere to the obligations and responsibilities they have all accepted under international human rights law.

Speaking at the United Nations, the High Commissioner focused on the potential of MDG8, which mandates a global partnership for achieving the MDGs. She described this as a “new deal under which richer and poorer countries agree to join efforts” in an “unprecedented global compact for poverty reduction.”

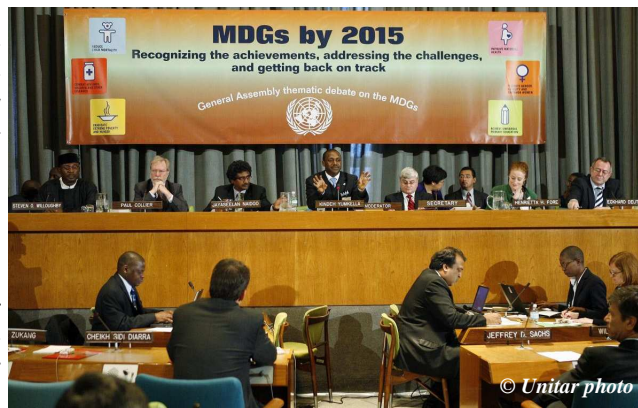
“How can we ensure that the promise of MDG8 is fulfilled?” she asked, noting that many of the pledges contained in the Summit’s draft Outcome document, intended to hasten progress towards achieving the MDGs by 2015, are not new.

“The strong emphasis on human rights in the draft Outcome document can fill many critical gaps,” Pillay said. The Outcome document, which is expected to be adopted by the Summit today, contains a number of explicit references to human rights, including the right to development. These would help ensure that implementation of the MDGs be done in accordance with States’ human rights obligations.

Currently, with their emphasis on global averages and targets, the MDGs often neglect large segments of the world’s popula-

tion. For example, MDG1 aims to halve the proportion of people suffering from hunger. But even if this target is reached, it would still leave over 400 million people hungry. Some groups of people, such as children, minorities and others who suffer from racial or other forms of discrimination, are increasingly being left behind. This inequality is exacerbated by development policies that do not reach those most in need and thus fail to close the poverty gap.

Human rights principles, such as equality,



*The three-day high level summit was an occasion for world leaders to examine progress made and chat the way forward*

non-discrimination and meaningful participation, must drive government’s aid and development policies, Pillay said. Global partnerships to reach the MDGs should explicitly prioritize the needs and rights of the poorest and most marginalized, and mandate positive measures, in order to level the playing field. The Summit Outcome document contains many illustrations of this approach, she said, noting that it acknowledges “that all member states are bound to respect internationally recognized human rights in their development and aid policies.”

This means that, at a minimum, governments should undertake a human rights impact assessment of their policy measures, she said. “The science of this is not new,” she added. “The most significant constraint is a lack of political will.”

#### A joint commitment, a global concern

Prior to the MDG Summit, a group of independent human rights experts\* called on world leaders “to be guided by human rights in finalizing the Summit Outcome Document and in establishing national action plans”. These top experts, who included the chairpersons of the UN human rights treaty bodies, called on Member States to increase their attention on those that are most vulnerable to discrimination, as addressed by the core international human rights treaties. In a joint statement, the independent experts, while fully supporting the efforts of Member States to realize the MDGs by 2015, emphasized that “their realization should be an important step on the longer, and continuous, road towards the full and effective realization of all human rights for all”.

Special attention was drawn to the fact that some of the Millennium Goals, like primary education for all or gender parity fully meet international human rights treaty obligations. However, it was stressed that

the realization of other MDGs “would still fall short of what human rights treaties require, as treaties call for the realization of human rights for all, which goes beyond the reaching of quantified targets.”

In the view of the experts, faster progress towards achieving the Millennium Goals can be accomplished by “adhering to international human rights standards, including to the principles of non-discrimination, meaningful participation and accountability.”

The Millennium Goals – which range from halving extreme poverty to halting the spread of HIV/AIDS and providing universal primary education, all by the target date of 2015 – were agreed upon ten years ago by all the world’s countries and the leading development institutions.

#### \*The chairpersons of the UN human rights treaty bodies:

Yuji IWASAWA (Human Rights Committee, CCPR); Jaime MARCHÁN ROMERO (Committee on Economic, Social and Cultural Rights, CESCR); Anwar KEMAL (Committee on the Elimination of Racial Discrimination, CERD); Naela GABR (Committee on the Elimination of Discrimination Against Women, CEDAW); Claudio GROSSMAN (Committee Against Torture, CAT); Víctor RODRÍGUEZ RESCIA (Subcommittee on Prevention of Torture, SPT); Yanghee LEE (Committee on the Rights of the Child, CRC); Abdelhamid EL JAMRI (Committee on Migrant Workers, CMW); Ronald Clive McCALLUM (Committee on the Right of Persons with Disabilities, CRPD).

